

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Date du Comité syndical	Mercredi 7 octobre 2026 à 18H00
Numéro de délibération	DEL_2026_037
Ressources Humaines	Rapport Social Unique pour l'année 2025
Rapporteur	Nicole CHEVALIER, Présidente du SyMPaC

Vu

- Le Code général de la fonction publique, notamment son article L. 351-1 ;
- La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 5 ;
- Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif au rapport social unique et aux bases de données sociales dans la fonction publique ;
- Les statuts du SyMPaC.

Considérant

- Que le Rapport Social Unique, créé par l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, a vocation à rassembler en un seul document le bilan social, le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes, le rapport sur les agents publics mis à disposition, et le rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- -Que la synthèse du Rapport Social Unique pour l'année 2025 a été présentée au Comité syndical.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

PREND ACTE – de la synthèse du Rapport Social Unique pour l'année 2025.

Pour extrait conforme,

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le : 12 octobre 2026
- son envoi à l'affichage le : 15 octobre 2026

La Présidente du SyMPaC,

Nicole CHEVALIER

Acté à l'unanimité
La Présidente du SyMPaC,

Nicole CHEVALIER

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Le sept octobre de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en l'auditorium du Musée des Beaux-Arts de Calais, sous la Présidence de Madame CHEVALIER.

Etaient présents :

Mmes Christine ALEXANDRE, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Caroline MATRAT, MM. Eric BAHEUX, Philippe BOUCHEL, Patrick BRAEMS, Willy BUTTEZ, José DE GRAVE, Benjamin DOUAY, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jean-Marc LEROY, Pascal PESTRE, Cyril POLLET, Albert ROUSSEZ (**Grand Calais Terres & Mers**)

Mmes Catherine BOURGOIS, Nicole CHEVALIER, Virginie GARENEAUX, MM. Yves ENGRAND, Richard LANDRON, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**)

MM. Patrick BOULOGNE, Eric BUY, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Christophe HENARD, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Jérémy MAHIEUX (**Communauté de Communes Pays d'Opale**)

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr BAHEUX), Faustine MALIAR (pouvoir Mr LAPOTRE), Corinne NOEL, MM. Philippe MIGNONET (pouvoir Mr PESTRE), Jean-Michel TACCOEN (pouvoir Mr DUMONT) (**Grand Calais Terres & Mers**)

Mme Sandrine LEPRINCE, MM. Jacques-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Olivier MAJEWICZ, Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**)

M. Christophe DUPONT (**Communauté de Communes Pays d'Opale**)

Etaient absents :

M. Blaise DE SAINT JUST (**Grand Calais Terres & Mers**)

Secrétaire de séance : M. Eric BAHEUX